

DÉCISION DU MAIRE N° 2024/05/81

Objet : 81 - Marché n° VN24025 - Travaux de végétalisation de la cour d'école de la Tour Aux Raines

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu la proposition présentée par la société VALLOIS SAS,

Décide

- De signer le marché N° VN 24025- « **Travaux de végétalisation de la cour d'école de la Tour Aux Raines** » avec la société VALLOIS SAS (agence de Caen), domiciliée au 16 Avenue de la Grande Plaine 14760 BRETTEVILLE SUR ODON.
 - Montant des prestations de l'offre de base: **133 464,77 € HT**
 - Montant de la prestation supplémentaire éventuelle (PSE1) : **1 070,49 € HT**
 - Total des prestations offre de base + PSE1 : : **134 535,26 € HT**

Fait à Vire Normandie, le 16 mai 2024

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240524-81-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/05/2024

Publication : 24/05/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Nicole DESMOTTES

